

UNE MOBILISATION COLLECTIVE ET DURABLE POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE AU SEIN DU GROUPE LA POSTE

Avec 227 000 collaborateurs dont 45.8 % de femmes, le groupe La Poste fait de l'égalité professionnelle un axe majeur de sa politique RH et de sa performance.

En 2025, La Poste et ses filiales françaises affichent des scores élevés à l'index Egalité professionnelle.

Pour l'année 2025, les scores obtenus sont :

- La Poste : **99/100**
- La Banque Postale : **92/100**
- CNP Assurances : **99/100**
- Geopost : **93/100**
- Chronopost : **88/100**
- DPD France : **94/100**
- La Poste Immobilier : **94/100**

Ces résultats s'inscrivent dans la continuité d'actions concrètes et d'un engagement structuré et de longue date en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

À ce titre, La Poste SA s'est dotée d'un 6^e accord sur l'égalité professionnelle, couvrant la période 2025-2027. Plusieurs leviers pour continuer à faire progresser la parité au plus haut niveau de l'entreprise : développer la mixité des métiers, intensifier la lutte contre les stéréotypes, le sexisme et les violences familiales. L'accord introduit aussi de nouvelles mesures en matière d'inclusion, de santé globale et d'accompagnement de la parentalité.

Des actions concrètes sont menées au sein du Groupe, telles que :

- **La structuration d'une communauté engagée pour la parité** avec le réseau « Un Une » qui réunit 730 ambassadeurs et organise des actions de communication, de formation et de sensibilisation notamment via une newsletter, des émissions diffusées en podcast et du mentorat ;
- **La prévention et la lutte contre le sexisme**, appuyées sur un dispositif complet : formations, ateliers de sensibilisation, ainsi que la participation à l'initiative inter-entreprises #StOpE ;
- **L'inclusion des personnes LGBT+**, soutenue par un ensemble de mesures ciblées : la lutte contre les stéréotypes liés à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre, ainsi que l'engagement de La Poste et de certaines de ses filiales dans la charte de L'Autre Cercle ;
- **L'accompagnement des collaborateurs victimes de violences familiales** ainsi que **la généralisation du dispositif d'aide bancaire de La Banque Postale** permettant aux victimes de retrouver leur indépendance financière rapidement.

Contact presse :

Mélanie Jeambeau – melanie.jeambeau@laposte.fr - 07 86 74 61 61
service.presse@laposte.fr - 01 55 44 22 37